



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-neuvième session

189 EX/7

PARIS, le 1^{er} février 2012
Original anglais

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORTS DES ORGANES DIRECTEURS DES PROGRAMMES INTERGOUVERNEMENTAUX ET DES INSTITUTS DE CATÉGORIE 1 DE L'UNESCO

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO (ISU) SUR LES ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

Résumé

Le présent document est établi conformément à l'article V.1 (e) des Statuts de l'Institut de statistique de l'UNESCO (résolution 30 C/44) et à la décision 184 EX/7.

Les incidences financières et administratives des activités qui y sont décrites s'inscrivent dans les limites de l'actuel C/5.

Décision proposée : paragraphe 34.

INTRODUCTION

1. L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a pour mission de fournir des informations statistiques visant à faciliter la prise de décisions éclairées dans les États membres et les organisations internationales et à favoriser un débat fondé sur des données probantes concernant les questions qui relèvent de la compétence de l'UNESCO.
2. Le présent rapport résume les principales activités de l'Institut depuis la présentation de son dernier rapport au Conseil exécutif de l'UNESCO en avril 2011. De plus amples renseignements sur tel ou tel aspect de ses travaux peuvent être fournis sur demande.

STATISTIQUES DE L'ÉDUCATION

3. L'ISU a publié des données sur son site Web comme prévu, en janvier, mai et octobre 2011. La dernière publication comportait un examen approfondi des données brutes et des indicateurs, notamment à la lumière de la révision démographique du PNUD en 2010.
4. L'ISU a fourni des données et des métadonnées pour les annexes statistiques du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012 et pour le prochain Rapport mondial de l'UNESCO sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels, de même que pour une vaste sélection d'initiatives de l'Organisation (forum sur l'égalité entre les sexes et l'éducation, Journée internationale de l'alphabétisation, Journée mondiale des enseignants, etc.).
5. Des données ont été fournies à des partenaires extérieurs tels que la Banque mondiale pour la base de données des indicateurs du développement dans le monde et la base de données EdStats, et l'UNICEF pour son rapport sur « La situation des enfants dans le monde ». Des données ont également été fournies à des partenaires régionaux, dont l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et le Sommet des Amériques.
6. L'ISU s'emploie à améliorer la pertinence de ses données pour l'élaboration des politiques en produisant des indicateurs régionaux en adéquation directe avec les besoins en matière de statistiques et les cadres de suivi des organisations régionales. L'initiative est conçue pour créer un bien public durable répondant aux besoins particuliers des gouvernements nationaux et des organisations régionales.
7. En juillet 2011, l'ISU a diffusé une enquête régionale portant sur l'éducation des adultes dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. L'Institut s'emploie également à traiter les résultats issus de sa collecte de données régionale en Afrique subsaharienne. Les domaines couverts ont trait aux conditions de l'enseignement et sont, par exemple, la disponibilité des manuels scolaires, de toilettes pour les filles, de l'électricité et de l'eau potable. Au mois d'octobre dernier, l'ISU avait reçu les résultats de 31 pays de la région sur 45 et il attend d'autres données. Les indicateurs seront publiés en association avec des partenaires comme l'ADEA et l'Union africaine lors d'une conférence régionale des ministres de l'éducation en mars 2012 (COMEDAF V).
8. Le texte de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) dans sa version révisée a été approuvé par les États membres de l'UNESCO lors de la Conférence générale de novembre 2011. L'ISU a d'ores et déjà commencé à former des pays à la mise en œuvre de la classification révisée. Les premières collectes de données internationales fondées sur la classification révisée débiteront en 2014.
9. Le projet de renforcement des capacités de l'ISU visant à améliorer la production et l'utilisation des données sur le financement de l'éducation a été étendu à l'Afrique subsaharienne

et mis en place dans d'autres régions, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans le cadre d'une coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Santiago et l'IPE-Buenos Aires.

10. Avec l'UNICEF, l'ISU a révisé et étendu le cadre conceptuel et méthodologique de l'Initiative mondiale sur les enfants non scolarisés. En outre, quatre ateliers régionaux ont été organisés et un appui technique a été apporté aux 26 pays participants.

11. L'ISU a organisé six ateliers de formation régionaux en 2011 en vue d'améliorer la qualité et l'utilisation des données sur l'éducation à l'échelon national et international.

12. L'ISU a publié l'édition 2011 du Recueil de données mondiales sur l'éducation dont le thème principal est « L'enseignement secondaire, le prochain grand défi ». Le rapport a été lancé aux Nations Unies, le Bureau de New York de l'UNESCO organisant une réunion-débat composée d'experts internationaux et nationaux ainsi que du Rapporteur des Nations Unies sur le droit à l'éducation.

13. L'ISU a publié un autre rapport statistique majeur sur le financement de l'éducation en Afrique subsaharienne, incluant des données issues du projet de renforcement des capacités associé. Des manifestations de lancement se sont tenues à Washington, Paris, New York et Dakar.

14. Avec le Secteur de l'éducation, l'ISU a produit un nouvel atlas statistique consacré aux inégalités entre les sexes dans l'éducation. La version imprimée sera complétée par une version numérique interactive, accessible en ligne sur le site Web de l'ISU. Les deux versions seront lancées à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

15. Au cours de l'année écoulée, avec l'appui de l'ISU, quatre pays ont terminé l'évaluation principale du Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabetisation (LAMP). En outre, quatre pays ont terminé des essais sur le terrain et six autres sont actuellement en train de les mettre en œuvre avec le concours de l'Institut.

16. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et l'ISU œuvrent ensemble à poser les fondations de la mise en œuvre du LAMP dans des camps de réfugiés sélectionnés, où les gens vivent depuis au moins cinq ans. Des plans sont actuellement exécutés en vue de mener une évaluation de l'alphabetisation chez les réfugiés originaires de République centrafricaine d'un camp situé au Tchad. Sur la base de cette expérience, l'ISU et l'UNHCR effectueront des évaluations du même ordre dans d'autres camps.

17. L'ISU a consulté un grand nombre de parties prenantes afin de définir les bases opérationnelles du nouvel Observatoire des résultats d'apprentissage qui aura pour rôle de :

- fournir aux responsables politiques la documentation nécessaire pour prendre des décisions éclairées concernant les évaluations de l'apprentissage et de tirer le meilleur parti des données déjà disponibles ;
- constituer une base de données mondiale contenant des informations comparables sur les résultats de l'apprentissage, afin de favoriser la collaboration entre les initiatives existantes au lieu de créer des doublons.

STATISTIQUES RELATIVES À LA SCIENCE, À LA TECHNOLOGIE ET À L'INNOVATION (STI)

18. Les résultats de la quatrième enquête mondiale sur la recherche-développement ont été publiés en juin 2011. L'enquête portait sur 213 pays et territoires et a été réalisée en partenariat avec les organisations régionales suivantes : l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Eurostat et le Réseau ibéro-américain d'indicateurs scientifiques et technologiques (RICYT).

19. L'ISU a constitué un inventaire des enquêtes sur l'innovation menées par les pays en développement au cours des 15 dernières années, qui sera publié sur son site Web. L'ISU a également créé un instrument de collecte de données pilote, qui a été testé par 18 pays en développement. L'analyse des résultats par l'ISU est en cours.

20. Des États membres de l'OCDE ont accepté la soumission par l'ISU d'une annexe de la *Méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental* (communément dénommée Manuel de Frascati). L'annexe est conçue spécialement pour aider les pays en développement à appliquer les normes et les méthodes décrites dans le manuel.

21. L'ISU a également entrepris de réviser le concept d'activités scientifiques et technologiques, qui n'a pas été officiellement modifié depuis sa création en 1978. Comme point de départ, un consultant a proposé un nouveau cadre conceptuel. L'Institut a également commencé à mettre au point des directives sur la façon de mener des enquêtes en matière de R-D et d'innovation dans les pays en développement.

22. L'ISU a organisé trois ateliers de formation régionaux sur les indicateurs de la science, de la technologie et de l'innovation, auxquels ont participé 30 pays de toutes les régions du monde.

STATISTIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

23. L'enquête régionale de l'ISU sur les TIC dans l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes a obtenu un taux de réponse de 95 %. Les résultats sont en cours de traitement et seront analysés en prévision d'un rapport. La prochaine collecte régionale de données dans ce domaine aura lieu en Asie et dans le Pacifique.

24. Le test pilote de l'enquête révisée sur les médias a obtenu un taux de réponse très élevé (93 %) et des données ont été reçues de 28 pays sur les 30 pays participants représentatifs de toutes les grandes régions du monde. L'ISU est actuellement en train de traiter et d'analyser ces données.

25. L'ISU a également contribué à un ensemble révisé d'indicateurs pour le suivi des objectifs associés au Sommet mondial pour la société de l'information. Ces indicateurs ont été publiés dans un rapport diffusé par le Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement.

STATISTIQUES DE LA CULTURE

26. L'Enquête internationale de l'ISU sur les statistiques de films de long métrage pour 2010 a été achevée en 2011, et de nouvelles données pour les années de référence 2007-2009 sur le secteur du cinéma ont été publiées sur le site Web de l'Institut. Un article contenant une analyse des nouvelles données est en cours de création.

27. L'ISU prépare actuellement une étude sur les différentes méthodes servant à mesurer la contribution économique à la culture. L'Institut met également la dernière main à un nouveau document méthodologique intitulé *Mesurer la participation culturelle : un manuel mondial*, qui sortira début 2012.

28. L'ISU continue d'apporter son appui aux États membres pour la mise en œuvre du Cadre pour les statistiques culturelles de l'UNESCO en leur proposant des conseils techniques et en matière de formation.

QUESTIONS DIVERSES

29. L'ISU a lancé son nouveau site Web, qui présente de nouveaux articles et enquêtes de fond plus détaillés et diversifiés. En outre, l'Institut met en place un nouveau média social avec la Division de l'information du public de l'UNESCO, en vue d'améliorer l'utilisation de ses données et publications. Le Centre de données en ligne a été enrichi par l'apport d'éléments et d'indicateurs supplémentaires.

30. L'allocation de l'UNESCO pour la deuxième année du biennium (2010-2011), s'élevant à 4 564 300 dollars des États-Unis, a été reçue en début d'année.

31. En 2011, l'Institut a reçu des contributions des gouvernements/agences suivants : le Canada, le Québec, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas, la Norvège et la Banque mondiale. En outre, les gouvernements du Canada et du Québec, les Pays-Bas et la Banque mondiale se sont d'ores et déjà engagés à apporter des contributions à l'ISU en 2012. Il est prévu que d'autres pays continuent d'apporter leur appui à l'Institut en 2012, mais il n'existe pour l'instant aucun accord dans ce sens.

32. Le rapport final de l'audit externe des comptes de l'ISU a été présenté au Conseil exécutif de l'UNESCO (mai 2011), lequel s'est félicité de l'évaluation positive faite de la gestion administrative de l'Institut.

33. Au 1^{er} décembre 2011, l'effectif total de l'ISU s'élève à 121 employés, dont 51 sont titulaires de postes fixes, 33 d'engagements de durée limitée (EDL), 29 de contrats de service (SC) et 8 de contrats spéciaux de services (SSA) ; parmi eux, 24 sont basés en dehors de Montréal dans des bureaux hors Siège ou multipays situés en Afrique subsaharienne, dans les États arabes, en Asie et dans le Pacifique et en Amérique latine et dans les Caraïbes.

PROJET DE DÉCISION PROPOSÉ

34. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être examiner la décision suivante :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant l'article V.1 (e) des Statuts de l'Institut de statistique de l'UNESCO (résolution 30 C/44) et la décision 182 EX/19,
2. Ayant examiné le rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique de l'UNESCO sur les activités de l'Institut depuis avril 2011 (189 EX/7),
3. Prend note des activités menées par l'Institut au cours des derniers mois et du fait que leurs incidences financières et administratives s'inscrivent manifestement dans les limites de l'actuel C/5 ;
4. Invite la Directrice générale à continuer de s'inspirer des recommandations formulées par le Conseil d'administration de l'ISU ;
5. Invite en outre le Conseil d'administration de l'ISU à lui faire rapport à sa 191^e session.